



***Votre semaine au Golf de Royan N° 484
Semaine du 2 au 8 février***

Ouverture de l'accueil : 8h30 / 17h30

ATTENTION

**Avec les conditions météorologiques de la période hivernale nous vous demandons d'être particulièrement attentifs aux recommandations qui pourraient vous être faites concernant le parcours et les zones de jeu et de les respecter.
Avant de vous déplacer, nous vous encourageons à consulter le site internet ([cliquez ici](#)) ou de téléphoner à l'accueil du golf 05 46 23 16 24 pour avoir les informations sur les ouvertures et les accès aux parcours.**

**Depuis le Mardi 29 décembre, les départs officiels se font tous du 10 (en raison des conditions climatiques), que vous fassiez 9 ou 18 trous. Seuls les joueurs faisant 18 trous continueront au n°1 après.
Par internet, vous faites vos réservations du 1 (en sachant que vous partirez du 10 en arrivant).**

Nous vous rappelons qu'à cette période de l'année les gelées sont fréquentes et que les départs pris tôt le matin sont susceptibles d'être décalés voire annulés.

Information à nos membres :

A partir du 1er février 2021, les joueurs membres à l'année du golf en 2020 et n'ayant pas pris leur abonnement 2021 et qui jouent actuellement seront automatiquement considérés comme visiteurs et n'auront plus accès aux réservations en ligne.

Merci de passer à l'accueil pour régulariser votre abonnement et régénérer votre mot de passe si vous vous trouvez dans ce cas, ou bien régulariser votre green fee du jour ainsi que ceux du mois de janvier si vous ne désirez plus reprendre d'abonnement.

Cette semaine, nous nous permettrons d'appeler les joueurs concernés pour connaître leur position s'ils ne nous l'ont pas encore donnée.

Pour les cotisants 2020 solidaires de la Covid 19 (les abonnés 2020 qui reprennent une cotisation en 2021) :

Il est à noter que pour tous nos membres 2020 solidaires, qui reprennent un abonnement en 2021, ceux-ci auront un green fee "invité" de plus et un forfait de 12 seaux de balles pour le practice (valeur total entre 70 et 100 € suivant la période pour l'invitation), pour un couple ce sera 2 "invités" et 2 forfaits de 12 pour le couple (valeur entre 140 et 200 €).

Les green-fees invitations sont utilisables sur la période d'abonnement et les green-fees "Covid" ne peuvent pas être utilisés sur les mois de juillet et août.

Travaux parcours

Nous avons eu beaucoup de pluie le week-end dernier (60 mm d'eau dans la nuit de dimanche à lundi !) ; l'aller du parcours est fermé et le restera probablement jusqu'à la fin de la semaine.

Malgré les intempéries, les greens n'ont pas de flaques contrairement à l'an dernier mais les fairways sont inondés.

En attendant le retour du beau temps, n'hésitez pas à consulter le site du golf ou à contacter l'accueil pour connaître les conditions de jeu.

L'élagage continue sur le terrain : les trous N° 5 et 8 sont faits, ainsi que le départ du N°6.

Nous avons attaqué l'avant du départ blanc du trou N° 15.

Nous réglons également un problème électrique dans le local chariots en attendant un temps plus clémente pour débiter la réfection de la toiture.

Pro-Shop et C&C Golf



Pro-shop

Profitez des soldes !
Toutes les collections hiver à -40%
Promos sur certaines balles.

C&C Golf

Tout doit disparaître :
Prêt à porter hiver, chaussures, des prix fixes sur
Golfino, Footjoy, Adidas, Puma, Nike ... De 30€ à
60€
Matériel 2020 et matériel démo à -50%



Restaurant du Golf

La vente à emporter les vendredis, samedis et dimanches midi continue !

Vous trouverez ci-dessous le choix de menu proposé pour le week-end du vendredi 5 - samedi 6 et dimanche 7 février 2021

Merci de passer votre commande au plus tard jeudi avant 15h

Une fois que vous aurez choisi le menu, merci de nous indiquer :

- Votre nom
- Le nombre de menu avec votre choix
- Le jour où vous souhaitez venir chercher votre menu (retrait des commandes entre 11h30 et 13h00)

Vous pouvez nous adresser votre commande par mail green.ocean@orange.fr ou par téléphone au 05.46.23.40.80 ou par messenger sur la page facebook du Restaurant du Golf de Royan

Bien évidemment, la vente à emporter se déroulera avec le respect des règles d'hygiène fixées par le gouvernement

Vendredi 5 Samedi 6
& Dimanche 7 février 2021

Menu 28€

Velouté de Lentilles vertes du Puy, oeuf
parfait, lard paysan, mousse d'oignons blancs

Ou

Croustillants de langoustines, laque d'épices,
petite salade, noix de cajou et mangue

Rognon de Veau à la moutarde à l'ancienne,
pressé de pommes de terre, purée de Brocolis

Ou

Filet de Bar, velouté d'arêtes, épinards poêlés,
écrasé de pommes de terre, salicornes

Baba au Rhum, chantilly vanille, coulis de
framboises

Ou

Mangue rôtie, caramel d'épices, tuile céréales

Côté Partenaires

CACHE CACHE

BONOBO
JEANS

minelli

BRÉAL

MORGAN
MORGANDETOUT.COM

CALZEDONIA

CACHE CACHE/BONOBO

Du 01/02 au 16/02 -50% sur le 2ème pull ou gilet acheté (voir conditions en magasin)

BRÉAL

Du 01/02 au 16/02 un pull ou un gilet acheté + un 2ème article = -30% sur le moins cher des deux(voir conditions en magasin)

MORGAN

Jusqu'au 16/02 SOLDES jusqu'à -60% +15% supplémentaires dès 2 articles soldés achetés (voir conditions en magasin)

CALZEDONIA

Jusqu'au 16/02 SOLDES 2 leggings achetés = -50% sur le 3ème et une sélection de collant à 3€95 (voir conditions en magasin)

Protocole sanitaire

Protocole sanitaire ffgolf au 28 novembre 2020
Validé par la Commission Médicale ffgolf
Protocole sanitaire renforcé pour la pratique du golf
dans le contexte de l'épidémie de Covid-19

Suspension de l'annexe compétition et convivialité jusqu'à nouvel ordre
« Park and Play »

Règles générales au sein du golf :

Distanciation physique et gestes barrières :

o 2 mètres en activité sportive

o 1 mètre en position statique

o Le port du masque est obligatoire dans les zones intérieures, ainsi que sur les parkings et les accès au parcours et practice.

Limiter les regroupements de plus de 10 personnes au même endroit au sein du golf en extérieur ;

Les joueurs devront réserver obligatoirement leur départ pour le parcours ainsi que pour les prestations d'enseignement en amont de leur venue.

Nous recommandons aux joueurs l'utilisation de l'application #TousAntiCovid.

Location de voiturette avec une personne par véhicule sauf pour les familles ou personnes vivant sous le même toit ou arrivées dans la même voiture au golf ;

Rappel des mesures de précaution et le règlement intérieur exceptionnel Covid-19 par le personnel du club.

Les parties seront composées de 4 joueurs maximum.

Au sein du Club House :

La banque d'accueil est ouverte sous condition de respecter les dispositifs barrières

Un accueil physique peut-être donc être organisé en respectant les mesures barrières et de distanciation tant vis-à-vis du personnel que des joueurs ;

Les zones « salon », « bar » et « restaurant » seront inaccessibles aux joueurs ;

La zone « Pro Shop / boutique » des clubs sera ouverte. Le même protocole que celui des commerces y sera appliqué (8 m² par individu et port du masque).

Vestiaires & Caddy Master : possibilité d'accéder à son casier individuel en traversant les espaces collectifs et en respectant un espace de 8 m² entre individus ainsi que le port du masque. Les douches et les sèche-cheveux sont condamnés jusqu'à nouvel ordre.

Les sanitaires ne devront pas être communs pour les joueurs et le personnel.

Pour le practice :

o Le port du masque est obligatoire dans les zones intérieures, ainsi que sur les parkings et les accès au parcours **et practice.**

Le practice est ouvert pour la pratique et l'enseignement en respectant le principe général de 2 mètres de distanciation entre les personnes ;

Les enseignants peuvent donner des cours à un ou plusieurs élèves (dans la limite d'un ratio de un enseignant pour un maximum de 9 élèves). Ils respectent les distances de sécurité et ne sont jamais à moins de 2 mètres de leurs élèves qu'ils ne touchent en aucun cas.

Les balles sont prises exclusivement avec des cartes individuelles prépayées ou avec des jetons désinfectés payés à l'accueil. Les joueurs doivent rapporter leurs seaux vides du practice au personnel en charge de désinfecter le seau à l'accueil.

Sur le parcours :

Au départ du trou n°1, n°10 et à la sortie du 18 : mise à disposition de gel ou solution hydroalcoolique, affichage des mesures barrières et du règlement exceptionnel de circonstance ;

Les joueurs doivent rester éloignés les uns des autres en respectant une distanciation minimum de 2 mètres entre chaque joueur ;

Interdiction de manipuler les drapeaux, les râtaux des bunkers, les piquets jusqu'à nouvel ordre ;

Les lave-balles et aires de nettoyage sont condamnés jusqu'à nouvel ordre ;

Aucun échange de matériel entre les joueurs ;

L'échange de cartes de scores entre les joueurs n'est pas autorisé ;

Les enseignants peuvent assurer une prestation d'enseignement sur le parcours tout en respectant les distances de sécurité indiquées précédemment ainsi que les règles de gestion de parcours définies préalablement.

Tous les joueurs sur la zone d'entraînement practice et green d'approches devront respecter les règles de distanciation sociale, le temps de ces procédures.

- les joueurs doivent rester à distance les uns des autres de 2 mètres.

- il sera interdit de se prêter du matériel.

- il est interdit de toucher les drapeaux.

- vous ne trouverez pas de râtaux dans les bunkers, mais pourrez effacer vos traces grâce à votre club ou avec vos pieds en reculant.

- vous ne trouverez pas non plus de lave-balles sur le parcours

- il est interdit de toucher les piquets de distance (180, 135 mètres ou 80

mètres) mais également les piquets avec cordes ou encore piquets de zone à pénalités.

- les locations de voitures seront possibles dans la limite des disponibilités et qu'une personne par voiture sauf pour les familles ou personnes vivant sous le même toit ou arrivées dans la même voiture au golf

- les locations de chariots seront elles aussi possibles, les manches devront être ramenés à l'accueil pour être désinfectés entre chaque utilisation.

A la fin de la partie de 9 trous les joueurs devront quitter le parcours directement pour ne pas générer de regroupements.

Ceci pour notre bien à tous et pour lutter contre la propagation du Covid-19. Ces gestes s'ajoutent à ceux recommandés par les Pouvoirs Publics.

Merci de votre patience et de votre solidarité envers le golf et les joueurs passionnés de Royan

LES GESTES BARRIÈRES
de la pratique du golf / COVID-19
à l'attention des joueurs - MSE À JOUR 28 NOV. 2020

PROFONDIMENTAIRE ET GÉNÉRALISÉ SACRÉDITÉ
Le respect de la distance et des piquets et des gestes barrières s'applique en toute circonstance dans l'ensemble du club.
LA DÉTERMINATION RIGORISE ET DE BONNE ADAPTÉ SPORTIVE ET DE LA DÉPOSITION STATUE.

PROFONDIMENTAIRE
Le Météo vous aide l'utilisation de l'application ffgolf. Le Covid-19 est un virus très contagieux et se transmet facilement.

PROFONDIMENTAIRE
Le protocole de nettoyage est obligatoire dans toutes les zones sensibles pour le personnel et les joueurs qui résident. Son port obligatoire est obligatoire dans les zones sensibles suivantes: partagés, sociale au parcours et au practice.

PROFONDIMENTAIRE
Les chariots ont été nettoyés régulièrement et sont à votre disposition sous la responsabilité du club. Ces chariots sont disponibles sous différents types de passage des joueurs afin de faciliter les déplacements de plus de 10 personnes.

Club-house

ACCUEIL, VESTIAIRES, GARDY MASTER ET PROSHOP
L'accueil est ouvert. Le flux de joueurs est organisé avec la responsabilité du club.
Les vestiaires et le gardy master sont accessibles en respectant un espace de 2m² entre les individus.
Les douches et les sèche-cheveux sont condamnés jusqu'à nouvel ordre.
Le Pro Shop est ouvert en respect de son espace de vente des commerces.
Le nettoyage est obligatoire dans toutes ces zones.

SALON, BAR ET RESTAURANT
Ces zones situées à l'intérieur du club ne sont pas accessibles aux joueurs jusqu'à nouvel ordre.

RÉSERVATION PRÉALABLE OBLIGATOIRE POUR ACCÉDER AU PARCOURS
Les joueurs doivent réserver auprès du club en amont de leur venue. Les parties seront composées de 4 joueurs maximum.

Practice et zones d'entraînement

ACCÈS
Sur les terrains du club, le practice et les zones d'entraînement sont ouverts. Ils sont accessibles librement pour:
• la pratique des joueurs et l'accompagnement
• l'enseignement individuel ou collectif dans la limite de la durée de l'enseignement.
• l'accueil des groupes scolaires et du scolaire dans les villages conformément aux exigences sanitaires de l'éducation nationale.

EMPLACEMENTS D'ENTRAÎNEMENT
Les emplacements sont adaptés pour respecter une distance minimale de 2m entre 2 joueurs.

ZONE DE BALLES
Les zones de balles sont accessibles avec des cartes individuelles prépayées ou des jetons désinfectés achetés auprès du club. Les joueurs respectent leurs espaces et au personnel du club à l'usage de la désinfection.

Parcours

TROU N°1, TROU N°10 & TROU N°18
Du gel hydroalcoolique est mis à disposition des joueurs et l'éloignement des joueurs est obligatoire. Les joueurs optionaux sont disponibles aux trous 71, 70 et 74.

VOITURES ET CHARIOTS
La location de voitures, de chariots et le prêt de matériel sont autorisés en cas de réservation par le club avant et après chaque défilé.
Les voitures sont utilisées de manière individuelle ou collective uniquement pour les parcours d'un même parcours, arrivées dans le même véhicule.

MATÉRIEL
Chaque joueur utilise exclusivement son matériel personnel (club, sac, etc.). Aucun échange de matériel entre les joueurs n'est permis. Le matériel à air comprimé de nettoyage des chaussures sont neutralisés.

TRAIEMENT
Tous les trous de départ sont interdits. Les bogeys/trais sont interdits ou sont équipés d'un système de nettoyage de la balle sans contact.

RATÉRIEL, PROTECTEURS ET ACCÈS
Les trous sont interdits d'accès. Les joueurs ont interdiction de toucher les piquets du parcours et les zones à pénalités. Les bannières et les poteaux et les bases sont neutralisés.

MARTELS DE BOIS
L'échange de cartes de scores entre les joueurs n'est pas autorisé.

Enseignement

SOUS INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE
Les enseignants peuvent assurer des prestations d'enseignements individuels, ou collectifs dans la limite de 10 élèves par enseignant.

DISTANCIATION
Les enseignants portent un masque ou un visière. Il n'est pas autorisé d'embrasser physiquement un enseignant et ses élèves. Le principe de la distance de distanciation est respecté tout moment. Les enseignants ne peuvent enseigner sur le parcours dans le respect des protocoles de sécurité.

En Bref à ROYAN:

ACCUEIL DU GOLF ET PROSHOP

L'accueil et le Proshop sont ouverts dans le respect des règles de distanciation sociale et des gestes barrières.

VESTIAIRES

Les vestiaires seront fermés durant cette période.

RÉSERVATION PRÉALABLE POUR ACCÉDER AU PARCOURS

Pour éviter tout regroupement de personnes, les joueurs doivent réserver leur heure de départ en amont de leur venue au golf et n'arriver au golf que 30 minutes avant leur départ et sur le tee du premier trou 5 minutes avant l'heure du départ.

PROGRAMMATION DES PARTIES

4 joueurs par partie sont admis. Le temps d'écart entre les parties est maintenu à 11 minutes.

ACCÈS AU PRACTICE

le masque est obligatoire sur le practice et autour du Club lors des déplacements

Sur les zones d'entraînement, une distance minimum de 2 mètres doit être respectée entre 2 joueurs.

SEAUX DE BALLES

Les seaux de balles sont à prendre vides à l'accueil et sont accessibles exclusivement avec des cartes individuelles pré-payées ou achetées auprès de l'accueil. Les joueurs rapportent leurs seaux vides à l'accueil du club, en charge de les désinfecter.

COURS de golf

DISTANCIATION : La distanciation minimum entre l'enseignant et l'élève est de 2 mètres et doit être respectée à tout moment. Il ne doit y avoir aucun contact physique entre l'enseignant et son élève. Les enseignants respectent la distanciation et l'ensemble des gestes barrières, le masque est obligatoire pour les enseignants.

VOITURETTES ET CHARIOTS

Un seul joueur est autorisé par voiturette sauf pour les familles ou personnes vivant sous le même toit ou arrivées dans la même voiture au golf, qui est désinfectée avant et après utilisation. L'utilisation d'un chariot personnel est recommandée. La location de chariots reste possible et celui-ci sera désinfecté après chaque retour de parcours.

MATÉRIEL

Chaque joueur utilise exclusivement son matériel personnel. Aucun échange de matériel entre les joueurs n'est permis.

TROU N°1, TROU N°10

Du gel hydroalcoolique est mis à disposition des joueurs et l'affichage des mesures barrières ainsi que le règlement exceptionnel sont disponibles aux trous n°1, 10 .

DISTANCIATION AU COURS DES PARTIES

Les joueurs doivent rester éloignés les uns des autres d'une distance minimum de 2 mètres.

DRAPEAUX

il est interdit de toucher les drapeaux.

RÂTEAUX, PIQUETS ET ACCESSOIRES

Les râteaux sont enlevés des bunkers. Les joueurs ont interdiction de toucher les piquets délimitant le parcours et les obstacles d'eau. Les lave-balles sont neutralisés.

**Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}.
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur GOLF DE ROYAN.**

[Se désinscrire](#)

© 2017 GOLF DE ROYAN